

Commission Régionale Football Loisirs SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°15

Réunion du : Mercredi 11 décembre 2024

Animateur: M. AUVITU

Présents: MM. GORIN, LE CAVIL, ELLIBINIAN, GUILLAUME (GCSP).

Excusés : MME GOFFAUX

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous encourageons vivement à consulter régulièrement les informations disponibles sur le PV mis en ligne chaque vendredi sur le site de la Ligue. Cela vaut également pour les calendriers des compétitions, car ils peuvent subir des modifications.

Avant chaque match, nous vous recommandons de contacter vos correspondants habituels pour confirmer le lieu, l'heure, ainsi que les couleurs des équipes respectives. Un annuaire vous sera envoyé dans les prochaines semaines.

A compter du 25 novembre 2024, la Commission Régionale de Discipline sera chargée de traiter toutes les sanctions liées aux incidents disciplinaires survenus lors des différentes rencontres de football Loisir. Les clubs des joueurs concernés par ces mesures seront informés au fil de l'instruction.

Nous vous rappelons que tout joueur exclu lors d'une rencontre de championnat ou de coupe de Football Loisir est automatiquement suspendu pour la rencontre suivante.

Pour le suivi des sanctions, il faut se rendre sur footclubs > organisation > procès-verbaux > Ligue de Paris Ile-de-France > Commission Régionale de Discipline.

COUPES LOISIR

30031887- ESSEC COLLEGUE/PRODUCTEURS PASSOGOL - 12/12/2024.

La proposition d'avancer cette rencontre, émise par ESSEC COLLEGUES, a été acceptée sans difficulté. Un créneau était disponible le jeudi 12 décembre à 20h30.

Cependant, une nouvelle demande de report à une date ultérieure, début 2025, n'est pas envisageable. Nous faisons face à un manque de créneaux disponibles, et un deuxième tour de Coupe est déjà programmé pour le 13 janvier 2025.

La Commission confirme sa décision : aucun nouveau report ne sera accepté.

Finales de la Coupe Loisir Crédit Mutuel

Les finales sont programmées aux dates et horaires suivants :

Samedi 14 juin :

09h00 : Trophée du Fairplay 11h00 : Coupe samedi Matin

Lundi 16 juin :

o 19h00 : Coupe Francilien

o 20h45 : Coupe Supporters/Verbeke